LE MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELÈS-SUR-MER - N°171 DÉCEMBRE 2026

Granotes



argelès sur-mer la naturelle



Sommaire

4 L'œil dans le rétro

6 C'est voté
Retour sur 3 décisions

7 Vie locale
Revue de chantiers
Mutuelle de Village

8 Décryptage
Les conseils de quartier

10 Mobilité
Navettes d'Aquí : la Ville étudie des solutions

11 Chronosport
L'actualité sport, santé et bien-être

15 Solidarité
Téléthon 2026
Des fêtes pour tous

18 Animations
Des fêtes inouïes

22 Effervescence
Nos commerçants ont du talent

24 Rencontre avec
Valérie Abès

26 Tribunes libres

Directeur de publication :
Julie Sanz, Maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme

Tirage :9 500 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer



Plus proche, plus vivante, plus solidaire

Face à une actualité internationale et nationale troublée, alors que le contexte financier de notre ville et les incertitudes budgétaires de l'Etat nous obligent à adopter dès 2027 une nécessaire sobriété, nous avons à cœur de faire de notre ville un lieu porteur d'énergie positive.
Aux postures clivantes qui opposent les uns aux autres, faisons le choix de solutions concrètes pour protéger les habitants, comme notre patrimoine naturel et historique.

Redonner sa place aux habitants

Comment y parvenir ? D'abord en écoutant les habitants et en construisant les projets avec eux.
Une première étape a été franchie avec la mise en place en décembre des conseils de quartier. Leurs nouveaux membres auront pour mission d'être au plus près de vous, de recueillir vos idées et de faire remonter vos attentes. Une autre étape suivra début 2027 avec la création d'un nouveau conseil municipal des enfants parce que les plus jeunes ont aussi leur mot à dire et un regard précieux sur leur ville !

Adoucir le quotidien

Argelès-sur-Mer vient aussi d'obtenir le label de Ville, vivez, bougez. Cette labellisation vient souligner l'importance du sport dans la vie argelésienne. Avec ses clubs sportifs, la ville s'engage aujourd'hui pour le sport santé et la pratique d'une activité physique avec le pass multi-activités.

La culture a elle aussi toute sa place dans notre quotidien, une culture ouverte à tous, familles, enfants, scolaires et seniors. Ici encore, avec nos associations, favorisons une culture pour découvrir, nous divertir et valoriser notre histoire.

Préserver l'esprit de fête

L'ADN de notre ville est là. Retrouvons-le dans la féerie de Noël qui débutera début décembre, dans notre cœur villageois durant tous les week-ends, puis à la plage jusqu'aux fêtes de fin d'année.

Une invitation à redécouvrir nos commerces locaux, notre artisanat, nos produits gourmands.

Je vous souhaite de merveilleuses fêtes de Noël.

Julie Sanz
Maire d'Argelès-sur-Mer,
Vice-Présidente de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris,
Conseillère départementale

L'œil dans le rétro



5ème Festival de magie

La 5ème édition du festival de magie a enchanté le public de tous âges.
450 personnes ont participé au jeu de piste du "musée hanté" Casa de l'Abera et près de 120 téméraires ont suivi la visite guidée "maudit musée".
Près de 2 000 spectateurs, jeunes et moins jeunes, ont apprécié les spectacles à l'affiche : Hery Putter, le Gala de magie, Mathieu Stepson et Les French Twins. Et on ne compte pas les centaines de personnes bluffées par les tours de Christophe Hery sur les marchés du village et du port…









Nos forces de sécurité à l'honneur



Le 16 octobre dernier, à la Maison de la Mer, la Ville a organisé une cérémonie en l'honneur de celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour assurer la sécurité et la protection de tous. Ce fut l'occasion de tous les remercier et de remettre la Médaille de la Ville aux représentants des différentes forces de sécurité de notre territoire :

- Le major Frédéric Jillet, pour la **Brigade de Gendarmerie** d'Argelès-sur-Mer
- Le capitaine Richard Freu, pour le **Centre d'Incendie et de Secours** d'Argelès-sur-Mer
- Antoine Rodriguez, pour notre **Police Municipale**
- Jean-Luc Bartoli, notre chef de plage, pour nos **Maîtres Nageurs Sauveteurs**
- Stéphanie Colomines, pour la **Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) Argelès-Albères**

Merci à l'ensemble de ces femmes et hommes pour leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement.

Exposition



Le 6 novembre dernier, La Ville d'Argelès-sur-Mer et le Memorial Democràtic ont inauguré l'exposition « Réseaux de résistance et d'évasion dans les Pyrénées-Orientales. Les réseaux Alibi-Maurice à Argelès-sur-Mer ». Produite par le Memorial Democràtic, dans le cadre du projet transfrontalier Exilis 1936-1946, l'exposition met l'accent sur les réseaux clandestins qui ont opéré dans les Pyrénées-Orientales, pendant la Seconde Guerre mondiale. À travers des documents, des photographies et des témoignages, elle retrace l'histoire des personnes qui ont risqué leur vie pour aider des milliers de personnes persécutées par le nazisme et maintenir la communication avec les services alliés.

Exposition à découvrir à la Galerie Marianne, jusqu'au 30 novembre puis du 11 janvier au 20 février 2027. Entrée libre.

Cérémonie du 11 novembre



Élus, sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, associations patriotiques, anciens combattants, écoliers, citoyens d'Argelès-sur-Mer... Tous étaient réunis ce 11 novembre pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la France, au péril de leur vie, lors de la Grande Guerre de 14-18.

N'oublions jamais leur courage, leur sacrifice, pour défendre la Paix et la Liberté.



Retour sur 3 décisions importantes prises lors des Conseils municipaux du 7 septembre et du 5 octobre

Dénomitation de voies

Ancien chemin de Collioure, route Notre-Dame-de-Vie, chemin du Pas de l'arbre blanc, esplanade Charles-Trenet… Ces dénominations, déjà existantes, sont désormais bien identifiées sur plan et enregistrées au cadastre ainsi que dans la Base Adresse Locale. Y figurent aussi les voies créées au sein de la nouvelle résidence Les Ménestrels (rue Annie de Pous et rue Alfred Nobel) et dans la zone artisanale (rue des Albatros). Une formalité administrative qui facilite la fourniture de services publics, tels que les secours, la connexion aux réseaux (eau, électricité, fibre numérique…), la délivrance du courrier et des livraisons… ; autant de services essentiels à tous les citoyens.

Sorties d'actifs du patrimoine communal

Dans un souci de bonne gestion, la municipalité poursuit l'inventaire du patrimoine matériel communal, et procède régulièrement à des sorties d'actifs, afin de revendre ou mettre au rebus (selon l'état et la valeur usuelle) des équipements devenus obsolètes, inutilisés ou inadaptés aux besoins des services et ainsi générer des recettes budgétaires.
Exemple : en octobre, le Conseil municipal a acté la sortie du patrimoine communal d'un Land Rover Discovery Sport, sous-exploité et sans utilité pour la collectivité. Celui-ci a été mis en vente, dans le respect des règles en vigueur, avant qu'il ne perde davantage de valeur.

Approvisionnement de la cuisine centrale

En vue de l'ouverture de la cuisine centrale, prévue début 2027, la municipalité s'attèle à son approvisionnement, avec la volonté de privilégier les circuits courts et les produits biologiques. Après appels d'offres, la municipalité a retenu :
- pour la fourniture de fruits et légumes biologiques : la société Occitane Fruits, qui regroupe en son sein des producteurs argelésiens
- pour l'approvisionnement en boulangerie traditionnelle et viennoiseries : la société Al Fornial, boulangerie-pâtisserie d'Argelès-sur-Mer
Ces denrées serviront à la production des repas servis dans les restaurants scolaires de la ville ainsi qu'au Foyer du 3ème âge.

Suivez le prochain conseil municipal,
jeudi 17 décembre,
en direct sur la page Facebook
de la ville d'Argelès-sur-Mer
ou en assistant à la séance,
dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Revue de chantiers



Terrain de foot à 5. Format ludique, dynamique et accessible à tous, le foot à 5 est en plein essor. Pour faciliter et développer sa pratique à Argelès-sur-Mer, la Ville, en lien avec le FC Albères Argelès (FCAA), a lancé la création d'un terrain synthétique dédié, en accès libre depuis le parking Prade Basse. Ce nouvel espace de pratique sportive libre permettra aussi au FCAA de renforcer ses capacités d'accueil, de formation et d'innovation.

Ce projet représente un investissement estimé à 181 536 €TTC, soutenu financièrement par l'Agence Nationale du Sport (50 000€) et la Fédération Française de Football au travers du Fonds d'aide au football amateur (30 000€).



École Molière. Débuté en octobre par la démolition du parking situé devant l'établissement scolaire, le chantier de construction de la cantine de l'école Molière avance à bon rythme. Ouverture prévue en septembre 2027.



Crématorium. La livraison du chantier est prévue le 8 décembre. La Ville entreprendra alors les travaux de raccordement aux réseaux et la requalification de la voie d'accès. Sauf aléas, le crématorium devrait être en service à la mi-janvier 2027.



Hôtel de Police municipal. Engagé en novembre, la rénovation de l'Hôtel de Police se poursuivra jusqu'au printemps 2027. Au programme notamment : réagencement du parvis, création d'un sas d'entrée, de vestiaires hommes et femmes distincts, mise aux normes de l'armurerie, isolation thermique et climatisation du bâtiment.

Le saviez-vous ?

Il existe une "Mutuelle de Village", dédiée aux Argelésiens

La Ville d'Argelès-sur-Mer, en partenariat avec la Mutuelle Catalane, propose le dispositif "Ma mutuelle de Village". Celui-ci permet aux Argelésiens de bénéficier d'une protection mutualiste adaptée, à des tarifs préférentiels.

Ce dispositif vous intéresse ?

La Mutuelle Catalane propose une permanence, sur rendez-vous, les mercredis 9/12, 13/01, 10/02 et 17/03, de 14h à 17h, au CCAS d'Argelès-sur-Mer.

Contact : La Mutuelle Catalane, 04 68 34 45 66
contact@mutuelle-catalane.com

Les conseils de quartier
Échanger et construire **ensemble**

En octobre, la ville a fait évoluer le dispositif historique des délégués de quartier, en votant la création de conseils de quartier, s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des 41 délégués déjà en place. Le but : élargir la participation citoyenne et favoriser l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et dans les projets de la commune. Explications.



Philippe Kerauffret
Adjoint délégué à la démocratie participative, à la communication et à la sécurité

« Nous croyons beaucoup en l'intelligence collective et nous sommes convaincus que les habitants sont les meilleurs experts de leur quartier. Leur connaissance du terrain, leurs expériences et leurs idées sont précieuses. Avec les conseils de quartier, nous souhaitons leur donner toute leur place dans la réflexion municipale et faire en sorte que cette expertise nourrisse nos décisions pour notre ville et pour améliorer la qualité de vie de chacun. »

Une dynamique nouvelle

A Argelès-sur-Mer, les délégués de quartier ont été instaurés il y a plusieurs dizaines d'années, afin de servir de relais de proximité entre les habitants et la municipalité et faire remonter en mairie les problématiques du terrain. Près de 80 au début des années 2010, ils sont aujourd'hui 41 habitants bénévoles à assumer cette fonction. Leur implication dans la vie locale et leur connaissance fine du terrain est précieuse. C'est pourquoi tous ont été invités à rejoindre le conseil de leur quartier.
Avec la mise en place des conseils de quartier, il s'agit d'élargir la démarche à d'autres habitants volontaires, de renforcer le dialogue avec la population et faire émerger collectivement des propositions au service de la vie locale avec pour leitmotiv : « du quotidien aux projets de demain ».

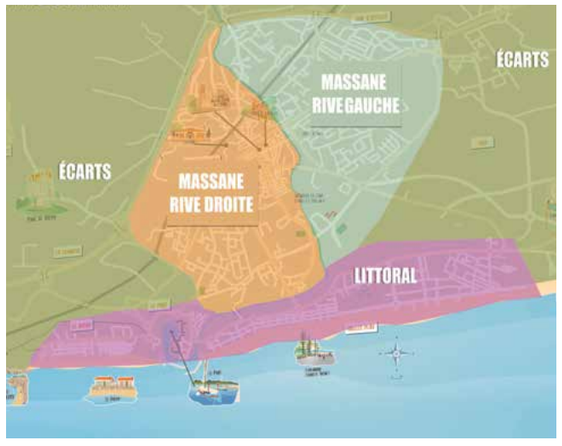

Quatre quartiers, une seule ville

Autre évolution : le nombre de quartiers argelésiens passe de huit à quatre, afin de mieux rassembler les habitants et de favoriser une participation à l'échelle de l'ensemble de la ville. Leur périmètre a été défini en tenant compte de la géographie et de la démographie d'Argelès-sur-Mer. Quatre secteurs sont ainsi identifiés et disposent chacun d'un conseil de quartier :

- Ecarts
- Littoral
- Massane rive droite
- Massane rive gauche

A quoi vont servir ces conseils de quartier ?

Chacun de ces quatre conseils de quartier a vocation à faire remonter les besoins propres à son secteur et à contribuer à la réflexion collective sur la vie de la commune.
Ils ont pour mission de :

- Faire connaître les préoccupations et les attentes des habitants
- Proposer des améliorations de la vie quotidienne
- Contribuer à la réflexion sur les projets municipaux
- Favoriser le lien social et les initiatives locales

Les conseils de quartier ont donc vocation à devenir des lieux d'échange et de construction collective. Ils permettront de croiser les points de vue, de faire émerger des propositions et d'alimenter la réflexion municipale à partir des usages et des attentes des habitants.

Quel sera leur fonctionnement ?

La charte prévoit des réunions régulières (au moins trois par an) pour faire avancer les idées. Selon les sujets à l'ordre du jour, des élus, services municipaux, associations ou autres intervenants peuvent être invités à venir exposer leurs projets ou répondre aux questions des conseillers de quartier.

Pour assurer le suivi des échanges, la Ville mettra en place un service dédié, en mairie. Véritable guichet unique, il fera le lien entre les conseils de quartier, les élus et les services municipaux. Il permettra d'assurer le suivi des demandes et des propositions formulées, et de faciliter leur transmission aux interlocuteurs concernés



Michel Gras
Habitant du centre-ville, quartier Massane rive gauche

« Avant de m'installer à Argelès, en 2018, j'habitais à Sens, en Bourgogne et j'y étais conseiller de quartier. C'est bien que la municipalité mette en place ces conseils de quartier. C'est une vraie évolution vers d'avantage d'échanges et de partage. J'espère que de nombreux habitants s'y impliqueront, en particulier des jeunes. Elus, habitants, jeunes ou retraités, nous avons chacun un rôle à jouer pour faire avancer les choses et que chacun se sente bien dans son quartier et dans la ville. Une démarche collective sera toujours plus efficace qu'une démarche individuelle ».

Qui les composera ?

Chaque conseil de quartier rassemblera :

- Les délégués de quartier du secteur ainsi que les habitants qui se sont portés volontaires
- Un référent animateur, membre du conseil de quartier
- Un élu du conseil municipal, résidant dans le quartier

Comment rejoindre le conseil de mon quartier ?

La participation est bénévole et repose sur le volontariat. Tout habitant d'Argelès-sur-Mer, âgé de 18 ans et plus, peut se porter candidat. Les résidents secondaires peuvent eux aussi s'impliquer dans le conseil de leur quartier.

Il suffit d'adresser sa candidature, par mail à : conseildequartier@ville-argelessurmer.fr

Chaque conseil de quartier sera officiellement installé courant décembre.

Navettes d'Aquí : la Ville étudie des solutions

Depuis septembre 2026, les navettes urbaines d'Aquí circulent selon une nouvelle organisation. Ce changement fait suite à la modification du réseau régional de transports, notamment à la suppression de plusieurs arrêts sur la ligne liO 540. Pour la commune, l'enjeu était de faciliter les correspondances avec les cars liO et les trains TER, tout en maintenant une desserte de proximité pour les Argelésiens.

Adapter le service aux nouvelles conditions de transport

La suppression de certains arrêts de la ligne régionale liO 540 a profondément modifié les habitudes de déplacement de nombreux habitants.
Pour limiter les conséquences de ces changements, la municipalité a dû rapidement réorganiser les itinéraires et les horaires des navettes urbaines d'Aquí, afin d'assurer les liaisons vers les points de correspondance avec les transports régionaux (ligne 540 et trains TER), tout en préservant l'accessibilité des quartiers et des principaux pôles de vie de la commune.

Des ajustements à l'étude pour 2027

La municipalité a bien conscience que cette réorganisation a compliqué les déplacements de certains usagers. C'est pourquoi, elle poursuit les échanges avec la Région Occitanie, afin d'étudier les possibilités de rétablissement des anciens arrêts de la ligne 540.
Parallèlement, la Ville réfléchit à la possibilité d'adapter l'itinéraire de la navette d'Aqui dès janvier 2027, sur certains créneaux horaires afin de réduire les temps de parcours, sans compromettre les correspondances avec les transports régionaux.



Luc Juan
Conseiller municipal
délégué au Port, au Littoral
et aux Mobilités



« La modification de la desserte régionale nous a conduits à repenser rapidement notre réseau de navettes urbaines. Dès septembre, nous avons fait le choix de privilégier les correspondances avec les cars liO et les trains TER, tout en maintenant une desserte de proximité. Nous avons conscience que cette nouvelle organisation ne répond pas encore à toutes les attentes et que certains habitants rencontrent des difficultés. Nous entendons les remarques des usagers. C'est pourquoi nous poursuivons les échanges avec la Région pour trouver des solutions concernant les arrêts supprimés, tout en travaillant sur des adaptations de parcours possibles dès janvier. Notre priorité reste de proposer un service de transport adapté aux besoins des Argelésiens, en tenant compte des réalités du terrain et de notre territoire »

Chronosport

En forme, ensemble

La municipalité d'Argelès-sur-Mer a décidé de s'engager en faveur de la promotion et du développement du sport-santé. L'ambition: faire de l'activité physique un véritable levier de santé, de bien-être et de lien social, accessible à tous, quels que soient l'âge, les capacités ou le niveau de pratique. Cette nouvelle rubrique de votre magazine municipal, baptisée "Chronosport" se veut à la fois le reflet et l'outil de cette politique de santé publique. Au fil des numéros, elle mettra en lumière les actions sport-santé portées par la Ville et les associations, les rendez-vous sportifs, mais aussi les femmes et les hommes qui font vivre le tissu sportif argelésien. Dans cette rubrique, vous trouverez également des conseils et des clés pratiques pour intégrer davantage d'activités physiques dans votre quotidien et profiter de leurs bienfaits. Bougeons ensemble, pour notre santé.



Argelès-sur-Mer labelisée
« Ville Vivez Bougez"



Le 20 novembre dernier, la Ville d'Argelès-sur-Mer a reçu le label "Ville Vivez Bougez". Décerné par la Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), ce label récompense la dynamique impulsée par la municipalité en faveur du sport-santé. Celle-ci s'appuie sur le tissu associatif local et notamment la Maison Sport-Santé (lire page 13) pour développer des actions liant activité physique et santé, pour tous les publics. Citons, par exemple, les ateliers "bien bouger" pour les seniors, les conférences sport-santé…



Gregory Lavoir
Conseiller municipal
Sport bien-être

« Bouger, ce n'est pas seulement pratiquer une activité physique, c'est : préserver sa santé, maintenir son autonomie, créer du lien social et améliorer sa qualité de vie. Notre objectif est simple : donner à chacun l'envie de pratiquer, de partager et de profiter des bienfaits de l'activité physique, quel que soit son âge, son niveau ou son parcours de vie. Cette dynamique ne pourrait exister sans la formidable énergie de nos associations, de leurs bénévoles, des éducateurs, des professionnels de santé, des partenaires et des services municipaux. Je tiens à les remercier, car ce projet de "sport pour tous" est avant tout une aventure humaine et collective. Ensemble, nous bâtirons une ville plus active, qui rassemble et qui prend soin de ses habitants. Notre plus belle victoire ne se mesurera pas en médailles mais dans le sourire et le bien-être des Argelésiens ».

Chronosport

AGENDA SPORT/SANTE

Conférences

Jeudi 17 décembre
18h30, Cinéma Jaurès
« Bien vieillir en Mouvement »
Entrée libre et gratuite

Jeudi 14 janvier
18h30, Maison de la Mer
« gestion du stress et nutrition »
Entrée libre et gratuite

Sam. 28 ou dim. 29 novembre
Handball, seniors féminines
Argelès - Palaja

Samedi 5 décembre
19h, stade Cantona
Football N3 :
FCAA – Castanet US
Entrée : 3 €

Dimanche 6 décembre
13h30 et 15h15, stade Gaston-Pams
Rugby : **ESC – Saint Juery Arthes OL rugby**
Entrée : 10 €
Gratuit pour les Argelésiens sur présentation d'un justificatif avant 14h

Jeudi 10 décembre
De 9h30 à 12h, stade Gaston-Pams
Foulées de Noël de l'école Curie-Pasteur, avec la participation d'enfants de l'IEM Galaxie. Venez les encourager.

Sam. 12 ou dim.13 décembre
Handball seniors féminines :
Argelès - Cabestany

Sam. 19 et dim. 20 décembre
De 9h à 22h30 non-stop, gymnase Trescase
Tournoi national de Tennis de table réunissant 180 pongistes de toute la France et de tous niveaux.
Finales entre 18h30 et 22h30.
Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.

Sam. 9 ou dim. 10 janvier
Handball seniors masculins :
Argelès - Saleilles

Samedi 16 janvier
De 19h à 21h, Gymnase Gaston-Pams
Gala de mi-saison du club Argelès Gymnastique Rythmique
Entrée libre et gratuite

Samedi 16 janvier
19h, stade Cantona
Football N3 :
FCAA – F.U Narbonne
Entrée : 3 €

Dimanche 17 janvier
13h30 et 15h15, stade Gaston-Pams
Rugby : **ESC – Balma Olympique Rugby Club**
Entrée : 10 €
Gratuit pour les Argelésiens sur présentation d'un justificatif avant 14

Samedi 30 janvier
19h, stade Cantona
Football N3 : **FCAA – Union Saint-Jean Football Club**
Entrée : 3 €

Dimanche 7 février
13h30 et 15h15, stade Gaston-Pams
Rugby : **ESC – A.S. Olonzac Minervois**
Entrée : 10 €
Gratuit pour les Argelésiens sur présentation d'un justificatif avant 14h

Du lundi 8 au vendredi 12 février
Stade Cantona
Stage de football des U6 à U13
Montant du stage : 115€ pour les licenciés du club FCAA, 130€ pour les non licenciés.
Renseignements et inscriptions: fcaa@orange.fr ou 04 68 81 28 03

Samedi 20 février
19h, stade Cantona
Football N3 : **FCAA – Auch**
Entrée : 3 €

Dimanche 21 février
10h, stade Gaston-Pams
10 km d'Argelès
Inscription en ligne sur www.centre-pyrenees-trail.com
Tarif : 13€ + Pass de Prévention Santé pour les non-affiliés à la Fédération française d'Athlétisme
(à remplir sur pps.athle.fr)

11h30, stade Gaston-Pams
Défis enfants
Gratuit

Sam. 27 ou dim. 28 février
Handball, seniors masculins
Argelès Handball Club - Béziers

Sam. 6 ou dim. 7 mars
Handball, seniors masculins
Argelès Handball Club - Montagne noire

Dimanche 7 mars
13h30 et 15h15, stade Gaston-Pams
Rugby : **ESC – Entente La Vallée du Girou**
Excellence B à 13h30
Fédérale 3 à 15h15
Entrée : 10 €
Gratuit pour les Argelésiens sur présentation d'un justificatif avant 14h

Samedi 13 mars
19h, stade Cantona
Football N3 : **FCAA – Muret**
Entrée : 3 €

L'activité physique : un véritable atout santé

Et si l'un des meilleurs moyens de préserver sa santé était, tout simplement, de bouger davantage ? Les études scientifiques le démontrent : pratiquer régulièrement une activité physique préserve et améliore la santé physique et mentale.
Bernard Ducassy, cardiologue, précise : *« L'activité physique réduit le risque de maladies cardiovasculaires, d'hypertension artérielle et de diabète de type 2 ainsi que de cancers, notamment du sein et du côlon.*
Elle renforce les muscles et les os, aide à maintenir un poids équilibré, préserve la mobilité et limite la perte d'autonomie liée au vieillissement. Elle participe aussi à la lutte contre l'ostéoporose et diminue le risque de chute, événement souvent dramatique chez les personnes âgées. C'est un précieux allié en matière de santé mentale : sa pratique réduit le stress et l'anxiété, améliore le sommeil et entretient les capacités cognitives ».
Les activités physiques constituent par ailleurs un formidable support de lien social, de convivialité et de partage, permettant de rompre l'isolement et de renforcer les relations entre générations.
Bonne nouvelle : pas besoin d'être sportif pour en profiter ! Marcher, jardiner, danser, faire du vélo ou nager… toutes les occasions de bouger comptent. Et il n'est jamais trop tard pour commencer.



Connaissez-vous la Maison Sport Santé ?



Crée et animée par l'association ACVI Sport Santé, la Maison Sport Santé (MSS) est à la fois un lieu et un programme sport-santé, labelisés par l'État. Ni salle de sport ni club sportif, la MSS est une porte d'entrée vers une vie plus active. Elle accueille, accompagne et oriente toute personne souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique. Idéal pour se (re)mettre en mouvement, en toute sécurité, avant de rejoindre un club local ou pratiquer une activité en autonomie.
La MSS propose également des programmes conventionnés gratuits, tels : "bouger sur ordonnance" pour les jeunes en situation de handicap mental, "seniors en forme" pour les Argelésiens âgés de 65 ans et plus, "activité physique en oncologie" pour les personnes atteintes d'un cancer, ou encore "lâche ton écran" pour les enfants porteurs d'un trouble DYS.

Le saviez-vous ?

La Ville a signé une convention avec la Maison Sport Santé afin de permettre aux Argelésiens, éloignés de la pratique d'une activité physique, de bénéficier d'un bilan de condition physique gratuit et d'organiser des conférences de sensibilisation autour du sport et du bien-être ; la prochaine a lieu le 17 décembre (voir ci-contre).

Contact : Maison Sport Santé Argelès-sur-Mer, 15 rue des Colverts.
Tel : 06 05 28 29 97
ou 06 45 84 10 39
maisonsportsanteargeles.fr

Sport sur ordonnance, comment ça marche ?

Le sport sur ordonnance, officiellement appelé Activité Physique Adaptée (APA), peut être prescrit par un médecin généraliste aux personnes atteintes d'une affection longue durée, souffrant de maladies chroniques, présentant des facteurs de risques ou en perte d'autonomie.
À savoir : Le sport sur ordonnance n'est pas pris en charge, à l'heure actuelle, par l'Assurance Maladie. Certaines assurances et mutuelles proposent une prise en charge, sur présentation de l'ordonnance. Renseignez-vous auprès de votre complémentaire santé.
.

Chronosport

ZOOM SUR

Une association | **Un(e) bénévole** | **Une initiative**

L'Athlétique Sport Santé des Albères

Créé au début des années 2000, l'Athlétique Sport Santé des Albères (ASSA) ne cesse de s'étoffer. Le club compte aujourd'hui 120 adhérents, de 8 à 80 ans, répartis en deux sections : enfants (8-15 ans) et adultes (16 ans et plus).
Chaque mercredi, de 14h à 16h au stade Gaston-Pams, les enfants "jouent" à l'athlétisme. Sous la houlette de quatre encadrants bénévoles, les 40 jeunes athlètes apprennent à courir, sauter, lancer… avec le sourire. Une bonne humeur que partagent les 80 adultes réunis sur la piste du stade Gaston-Pams, les mardis et jeudis, de 19h30 à 21h, pour les séances concoctées par Fabien Wallers, le coach bénévole du club. Chacun court et progresse à son rythme, porté par l'énergie du groupe et l'enthousiasme de l'entraîneur.
Cette saison, l'ASSA concrétise un projet de longue date : organiser le tout premier 10 km d'Argelès-sur-Mer.



Rendez-vous est fixé le dimanche 21 février 2027 (lire pages 12-13). A vos baskets !

Nathalie Heracle

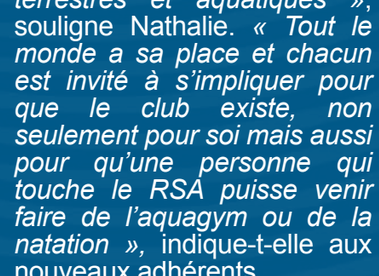

Nathalie Heracle s'investit dans la vie du Sauvetage Sportif Argelésien (SSA) depuis trente ans. L'histoire commence en 1996, en accompagnant son fils Antonin aux séances de bébé-nageurs. Très vite, en parallèle de son travail en crèche, elle s'implique dans le club et en devient présidente en 2016. *« C'est du travail à plein temps dans la tête, mais c'est mon choix et ça vaut le coup parce que c'est un travail d'équipe »*. Comme sa présidente, le SSA est particulièrement dynamique. *« Nous comptons aujourd'hui 1200 adhérents, âgés de 5 mois à 90 ans, dont 100 bébés, 515 enfants à l'école de natation et de sauvetage sportif et 100 secouristes terrestres et aquatiques »*, souligne Nathalie. *« Tout le monde a sa place et chacun est invité à s'impliquer pour que le club existe, non seulement pour soi mais aussi pour qu'une personne qui touche le RSA puisse venir faire de l'aquagym ou de la natation »,* indique-t-elle aux nouveaux adhérents.
En 2026, les membres du club ont déjà cumulé l'équivalent de 300 jours de bénévolat, notamment au travers de missions de sécurité civile lors d'événements, comme le Réveillon du 31 et le Bain du Nouvel An.

www.sauvetage-sportif-argeles.fr

Le paratennis au Tennis Padel Club d'Argelès

Depuis quatre ans, le club travaille en partenariat avec l'IEM Galaxie d'Argelès. *« Chaque semaine, 5 à 6 jeunes viennent pratiquer le tennis fauteuil, encadrés par nos moniteurs, Laurent Talayrach et Tony Bèvre, lui-même joueur de tennis fauteuil »*, apprécie Cédric Valdivia, président. Grâce à l'aide de la Région Occitanie, le club dispose aujourd'hui de six fauteuils spécifiques compétition pour permettre aux personnes à mobilité réduite de venir découvrir le tennis. « *Nous accueillons quelques fois des jeunes de l'APF France Handicap* », souligne Cédric. Des bénéficiaires de l'ESAT des Micocouliers de Sorède profitent, eux, de séances de tennis, padel et pickleball adaptés. « *Nous proposons à nos adhérents et aussi aux scolaires de s'essayer au tennis fauteuil. C'est important d'agir pour faire évoluer les mentalités et maximiser l'inclusion. Nous aimerions, d'ailleurs, à terme, pouvoir créer une équipe de tennis fauteuil* », confie le président. *« Toute personne en situation de handicap est la bienvenue : le club prête le matériel nécessaire »*.

@tc.argeles





Vendredi 4 décembre

10h - Maison Sport Santé Argelès (15 rue des Colverts)

Marche inclusive

ACVI Sport Santé propose une marche ouverte à toutes et tous. Au départ de la Maison Sport Santé, direction le parcours santé du bois de Sorède pour un moment sportif, convivial et solidaire, en faveur du Téléthon.

De 20h à 1h - Gymnase Gaston-Pams

La Nuit du Téléthon

Argelès Handball Club organise une grande soirée de tirs au but, ouverte à toutes et à tous, ponctuée de deux rencontres : U17 contre U18 et Seniors filles contre Seniors garçons. Oserez-vous défier les gardiens du club ? Le meilleur buteur remportera un lot. Pour l'équité, chaque tireur affrontera un(e) gardien(ne) de sa catégorie d'âge. 0,50 € le tir. 100% des sommes collectées seront reversées à l'AFM-Téléthon. A vous de jouer !

Vendredi 4 et samedi 5 décembre

20h - Valmy

Les 24h de la chapelle Saint-Laurent

Argelès Nature Trail organise une course solidaire, baptisée "Les 24h de la chapelle Saint-Laurent". Objectif : faire des rotations Valmy – Chapelle Saint-Laurent aller/retour (8 km, 250 m de dénivelé positif), soit en courant, soit en marchant, toutes les heures et demie pendant 24 heures, afin de récolter des fonds qui seront intégralement reversés à l'AFM-Téléthon.

Samedi 5 décembre

14h - Esp. Waldek-Rousseau

Scrabblethon

Le Scrabble Club Argelésien et la Fédération Française de Scrabble proposent deux parties de Scrabble Duplicate, jouées en simultanée dans toute la France. Les non-licenciés pourront jouer en Open. Dons libres au profit de l'AFM-Téléthon. Goûter offert et cadeau à chaque participant.

20h30 – Espace Jean-Carrère

Soirée dansante Téléthon

La Ville et le CCAS d'Argelès-sur-Mer vous invitent à partager une soirée conviviale et à relever des défis. Au programme : soirée dansante avec DJ Révolution mais aussi défis culturel, sportif et chorégraphique accessibles à tous.
Buvette sur place. Entrée libre de participation. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Entre 12h30 et 16h30

Stade Gaston-Pams

Rugby et tombola solidaire

A l'occasion des rencontres U16 et U19, samedi 5 décembre, et des matchs des seniors dimanche 6 décembre, l'ESC organise des tombolas solidaires au profit de l'AFM-Téléthon. Venez encourager les équipes et tenter de remporter un lot, pour la bonne cause.
Tirage au sort, dimanche 6 décembre à la mi-temps du match de Fédérale 3.

Samedis 5 et 12 décembre

A partir de 9h - avenue de la Libération

Téléthon avec Happy Days

L'association Happy Days vous donne rendez-vous sur le marché, dans l'avenue de la Libération (devant le Mémorial du camp d'Argelès), pour une matinée solidaire.
Au programme :
- À partir de 9h : vente d'objets déco de Noël au profit de l'AFM-Téléthon
- 10h : démonstrations de danse en ligne
- 11h15 : les chorales Happy Days & Cantamarenda s'unissent pour chanter.

Des fêtes pour tous,
une attention pour chacun

Que personne ne soit oublié pendant les fêtes, telle est l'ambition portée par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette année, la municipalité propose de nouvelles formules, tout en renouvelant ses engagements auprès des aînés, des familles fragilisées et des personnes isolées.



Patricia Nadal
1ère Adjointe
déléguée aux
Solidarités

« Noël est un moment de partage et de retrouvailles, mais cette période peut aussi accentuer le sentiment de solitude de celles et ceux qui sont éloignés de leur famille ou qui traversent une période difficile. Notre responsabilité est de ne laisser personne au bord du chemin. Au-delà des gestes matériels, nous voulons avant tout créer du lien, provoquer des rencontres et témoigner de notre attention envers chacun. C'est tout le sens de notre engagement : faire vivre la solidarité, l'inclusion et la bienveillance. »



Un panier gourmand pour les aînés

La municipalité a souhaité revoir la philosophie des gourmandises offertes aux aînés et évoluer vers un cadeau de Noël plus local et plus inclusif, toujours aussi gourmand. Ainsi les traditionnels chocolats, offerts aux Argelésiennes et Argelésiens de 85 ans et plus, laissent place à un panier gourmand, confectionné par l'ESAT de Bompas (structure d'accompagnement par le travail d'adultes en situation de handicap. Au menu : un assortiment de douceurs pour régaler les papilles !

À partir de la mi-décembre, élus et nouveaux conseillers de quartier iront à la rencontre des aînés, directement à leur domicile, pour leur remettre ce présent. Au-delà du plaisir d'offrir, ces visites de courtoisie sont un moment privilégié d'échange et de convivialité. Elles permettent également de prendre des nouvelles, de veiller au bien-être des personnes âgées, notamment les plus isolées.

Celles et ceux, absents de leur domicile au moment du passage, auront la possibilité de retirer leur panier gourmand auprès du CCAS d'Argelès-sur-Mer, muni du bon de retrait glissé dans leur boîte aux lettres.

Un après-midi festif des seniors pour célébrer la nouvelle année !

Autre nouveauté cette année : le traditionnel repas des aînés laisse place à un après-midi festif ! Une formule repensée pour offrir un moment de convivialité à près de 1 200 participants. Au programme : un cabaret-spectacle suivi d'un temps de danse pour partager un après-midi placé sous le signe de la bonne humeur et de la fête, sans oublier une pause gourmande.

Argelésiennes et Argelésiens de 70 ans et plus, à vos agendas ! Deux dates vous sont proposées au choix : mercredi 6 ou jeudi 7 janvier. Une invitation personnelle vous sera adressée par courrier, précisant les modalités et les dates d'inscription. Inutile de contacter dès à présent le CCAS : les inscriptions ne seront ouvertes qu'aux dates indiquées sur votre invitation.

Noël pour tous

Le CCAS et la Ville d'Argelès-sur-Mer poursuivent l'opération solidaire "Noël pour tous", afin d'offrir aux familles les plus fragiles le plaisir de déposer un cadeau pour leur(s) enfant(s) au pied du sapin. Les recettes issues de la buvette proposée par le CCAS lors du Forum des association, en septembre dernier, et quelques dons de particuliers permettent l'achat de jouets neufs et adaptés à l'âge de chaque enfant. Les adultes recevront, eux, des chèques d'accompagnement et fêteront dignement Noël autour d'une bonne table.

En parallèle, le Lions Club de Saint Cyprien invite une quinzaine d'enfants d'Argelès et leur famille à l'arrivée du Père Noël autour d'un goûter avec distribution de cadeaux, pour les enfants, et d'un colis festif, pour les parents.

CCAS d'Argelès-sur-Mer
2 boulevard Herriot.
Tel : 04 68 95 34 21
Horaires d'ouverture :
Lundi : de 13h30 à 18h
Mardi, mercredi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi : de 8h à 12h

Police Municipale:
Un écusson collector et solidaire

Les agents de la Police Municipale d'Argelès-sur-Mer lancent une opération solidaire au profit de l'association argelésienne "Alice et les petits guerriers". Ils proposent à la vente une édition collector "spéciale Noël" de leur écusson. L'intégralité des bénéfices sera reversée à "Alice et les petits guerriers" pour soutenir ses actions en faveur des enfants souffrant de lourdes maladies nécessitant une hospitalisation, ainsi que leur famille et du personnel soignant travaillant dans les services pédiatriques hospitaliers.
Pour soutenir cette démarche, n'hésitez pas à commander votre écusson.
Tarifs : 7€ l'écusson, 3€ le porte-clé, 9€ le pack collector (écusson et porte-clés).
Contact : Antoine, 06 76 05 99 14



Des Fêtes Inouïes

Une parenthèse enchantée

Du 4 au 24 décembre :

Le “Village enchanté”

Le cœur de ville devient un espace féerique dans lequel la Ville et les commerçants vous invitent à faire le plein de joie et d’idées cadeaux, au gré de week-ends thématiques :

Du 4 au 6 décembre : **“Noël qui s’illumine”**
Du 11 au 13 décembre : **“Noël gourmand”.**
Du 18 au 24 décembre : **“Noël du monde”**

À retrouver au “Village enchanté” durant ces périodes festives :

- De 15h à 19h (17h-19h les vendredis), sur la place Gambetta, les enfants pourront profiter d’animations gratuites : sulkys chevaux à pédales, voitures télécommandées, jeux d’arcade, balades à poneys et chalets de gourmandises. Et, du 11 au 13 décembre, puis du 18 au 24, chacun pourra se photographier avec le Père Noël.
- De 16h à 20h, les samedis, dimanches et pendant les vacances scolaires, salle Salengro (2 rue des remparts), trois artisans locaux se relaient pour vous proposer des ateliers créatifs, gratuits sur inscription.

Contacts : Florever, 06 21 77 13 37 / Incipit, 06 68 62 00 54 / Les curiosités de Sophie, 07 49 85 90 86

- À 17h, 18h et 19h, des échassiers vous emmèneront dans de joyeuses déambulations à travers le centre-ville
- De 17h à 21h30, dans l’avenue de la Libération : un parcours de jeu en bois et de lumière invitera petits et grands à jouer, flâner et découvrir les commerces locaux
- À partir de 19h, sur la place Saint-Côme et Saint-Damien, place aux retrouvailles entre amis, en famille ou entre collègues, autour d’un concert, chaque soir différent, et de chalets gourmands salés.

Les temps forts :

- Vendredi 4 décembre à 19h, place Saint-Côme et Saint-Damien : lancement des illuminations, suivi du concert acoustique de Florian Fauré, véritable sosie vocal de Jean-Jacques Goldman.





Mathieu Martel
Adjoint, délégué au Commerce, aux Entreprises et au Dynamisme local

« Nous avons souhaité donner un nouvel élan aux festivités de fin d’année en centre-ville, avec une ambition simple : faire de notre cœur de ville un véritable lieu de vie, de rencontres et de découvertes, où chacun puisse passer un bon moment et repartir avec de beaux souvenirs. Ainsi tous les week-ends ainsi que du 18 au 24 décembre, notre centre-ville devient un “Village enchanté”, riche d’animations pensées pour les enfants, les familles et tout un chacun. Ces festivités sont aussi une invitation à découvrir nos 150 commerces de centre-ville et à consommer local ».





- Dimanche 6 décembre, de 9h à 17h, avenue de la Libération : bourse aux jouets organisée par l’association des commerçants d’Argelès Village.
- Dimanches 6, 13 et 20 décembre, à 18h place Gambetta : séance cinéma de Noël en plein air. À l’affiche : “Il faut sauver Noël” (le 6/12), “Myrtille et la lettre au Père Noël” (le 13/12) et “Opération Noël” (le 20/12)







Les rifles des fêtes

Du 19 décembre au 3 janvier, rendez-vous à l’Espace Jean-Carrère pour les traditionnelles rifles des fêtes de nos associations :
Samedi 19 décembre, à 20h :
Étoile Sportive Catalane
Dimanche 20 décembre, à 16h :
Judo Club Argelésien
Lundi 21 décembre, à 20h :
Étoile Sportive Catalane
Mardi 22 décembre, à 20h30 :
La vie en rose
Mercredi 23 décembre, à 21h :
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Samedi 26 décembre, à 21h :
Football Club Albères Argelès
Dimanche 27 décembre, à 16h :
Comité de jumelage & Els Cantaires d’Argelers
Lundi 28 décembre, à 20h :
Judo Club Argelésien
Mercredi 30 décembre, à 21h :
Amicale des Sapeurs-Pompiers
Samedi 2 janvier, à 18h :
Argelès Handball Club
Dimanche 3 janvier, à 16h :
Comité de jumelage & Els Cantaires d’Argelers

Les crèches de Noël, d’ici et d’ailleurs

À l’invitation du Comité de Jumelage, des Argelésiens (mais pas que) passionnés exposent leur(s) plus belles crèches. Traditionnelles ou originales, en crochet, en bois, en paille, en cristal, en tricot, venues d’ici ou d’ailleurs… toutes sont de petites merveilles de créativité.
Exposition visible du 5 décembre 2026 au 6 janvier 2027. Entrée libre
Horaires d’ouverture :
Du mardi au dimanche : de 15h à 18h
Mercredis et samedis :
de 10h à 12h et de 15h à 18h



Des Fêtes Inouïes

Une parenthèse enchantée

Du 25 décembre au 2 janvier :
Les Réveillons de la plage

Sur l'Esplanade Charles-Trenet, les "Réveillons de la Plage" prolongeront les festivités jusqu'à la nouvelle année. L'après-midi (de 15h00 à 19h00), les plus jeunes pourront y savourer un cocktail d'animations gratuites. Le soir, les plus grands se régaleront de se retrouver, en famille ou entre amis, autour d'un apéro-dinatoire et/ou d'un concert gratuit sous les étoiles à l'abri du chapiteau transparent, avec vue sur la Méditerranée.

Au programme chaque jour :

De 12h à 24h (12h-2h, le 31 décembre) : Chalets gourmands

De 14h à 18h : jeux gonflables (du 25 décembre au 2 janvier inclus)

De 15h à 19h (sauf le 31 décembre) : Animations enfants gratuites : Kart à voile*, jeux d'arcade, jeux de coopération et initiations sportives.
* jusqu'au 30 décembre

À partir de 20h : Concert
À l'affiche des Réveillons de la plage : Duo Easy Groove (25/12), Les Klosques (26/12), État Sœur (27/12), Al Chemist (28/12), Octopus (29/12), Système Sans Interdit (30/12), DJ Littoral Events (01/01) et Kitsch Band (02/01)

Les temps forts :

Jeudi 31 décembre :
De 19h à minuit : stand de maquillage et photobox

Dès 21h00 : Réveillon du 31
Argelès vous invite à un Réveillon de folie !

De 21h00 à 02h00, de nombreux DJ enflammeront le dancefloor en bord de mer.
Sur la scène ou aux platines :
- De 21h à 22h : DJ Malo
- De 22h à minuit : DJ Mast
- À Minuit : Feu d'artifice
- De Minuit - 1h30 : Jeny Preston
- De 1h30 à 2h : Closing général

Et de 21h à 2h, Thoj Saxophoniste pimentera les DJ Set et la soirée



Vendredi 1er janvier 2027 :



- 10h30 : Bain du Nouvel An

Tous à la mer pour le traditionnel bain du Nouvel An ! En combinaison, en maillot de bain ou déguisés… Venez piquer une tête pour célébrer la nouvelle année, dans la joie et la bonne humeur !
- 10h30 : rendez-vous des baigneurs
- 10h45 : Échauffement en musique et zumba avec Laes Dance Events
- 11h00 : top départ pour le "1er plouf 2027" suivi d'un verre (chocolat ou vin chaud) offert par l'association des commerçants du centre-plage.
  Sécurité des baigneurs assurée par le Sauvetage Sportif Argelésien.
- 12h00 : Concert électro lounge avec tous les DJ du Réveillon du 31
- De 15h à 19h : Jeux d'arcade et jeux de coopération
- De 16h à 18h : Initiation sportive avec Laes Dance Events
- À partir de 20h30 : Soirée DJ Littoral Events

Dimanche 3 janvier :
La parade des Rois Mages au port

Balthazar, Gaspard et Melchior refermeront la parenthèse enchantée des Fêtes inouïes d'Argelès-sur-Mer. À 16h, les Rois Mages débarqueront au port d'Argelès-sur-Mer et défileront sur les quais, en dromadaire, pour distribuer des friandises aux enfants.

23 jours de Fêtes Inouïes,
une seule appli

Retrouvez le programme des Fêtes Inouïes, jour par jour, sur l'application Argelès-sur-Mer. Téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou Google Store, elle vous permet d'avoir accès, en un clic, aux événements et animations, proposés dans la ville.



3 questions à
Morgan Nagoya

DJ producteur français, aux commandes d'NRJ Extravadance chaque samedi depuis plus de dix ans, Morgan Nagoya part aussi à la rencontre du public dans toute la France, comme à Argelès-sur-Mer où il sera de nouveau le 31 décembre pour célébrer le Réveillon.

Depuis quand animez-vous le Réveillon à Argelès ?
La Ville m'a accordé sa confiance pour ce rendez-vous en 2023. C'est une belle fête populaire ultra festive. Et chaque année, nous avons la chance d'avoir la météo avec nous. Cette année, je devrais profiter encore davantage de la fête car je me retire un peu du line-up.

Comment avez-vous constitué le line-up de la soirée ?
Je compose un line-up sur mesure mêlant tous les styles musicaux et mêlant DJ sets et performances live. L'objectif est que toutes les générations s'y retrouvent et partagent ensemble une excellente soirée. Pour ce Réveillon 2026, nous aurons aux platines DJ Malo, un nouveau talent qui mixe et joue du trombone en même temps, Jeny Preston, Djette phénomène Youtube qui assure grave en live, DJ Mast pour un set 90-2000. Il y aura aussi de la musique "vivante" avec Thoj Saxophoniste. Ça va être un Réveillon de folie.

On vous retrouve le 1er janvier pour le bain ?
Avec tous les DJ du 31, nous offrons une séance de rattrapage musical le 1er janvier, de 12h à 14h. Ce sera un moment très convivial, électro lounge qui fait du bien pour commencer l'année tranquillement et joyeusement. Par contre, me baigner un 1er janvier…





Le centre-ville 1 000 raisons de s'y retrouver !

Saviez-vous que le centre-ville d'Argelès-sur-Mer est riche de près de 150 entreprises et commerces ?

Établis de longue date ou nouvellement installés, nos commerçants de proximité font de notre centre-ville un lieu vivant et attractif. 1 400 places de parking sont disponibles à proximité immédiate pour vous permettre de venir les rencontrer et profiter des animations proposées en cette fin d'année, comme tout au long de l'année. Une cinquantaine de rendez-vous festifs rythment la vie de notre village et sont autant d'invitations à nous retrouver, à (re)découvrir nos commerces et à consommer local.



La carte qui récompense vos achats à Argelès-sur-Mer

Courant décembre, notre ville sera la première des Pyrénées-Orientales à expérimenter "J'achète ici", une carte de fidélité collective portée par la CCI dans le cadre de son plan "Priorité Commerce". Le principe ? Faire ses achats chez un commerçant argelésien adhérent, cumuler des euros et les dépenser dans une autre boutique participante. Une initiative inédite sur le territoire qui encourage les habitants à découvrir de nouvelles enseignes, récompense leurs achats et contribue à soutenir nos commerces de proximité.

Plus d'infos et liste des commerces participants à retrouver sur la page facebook : @Les commerces Argeles Village

Nouveau dans le commerce

Bulles de Provence – épicerie fine



En septembre dernier, l'enseigne Bomb a fait place à "Bulles de Provence – épicerie fine", un nouvel univers chic, gourmand et raffiné, imaginé pour tous les amoureux du goût, de la cuisine et des belles découvertes. Thomas Duval Larmet et son équipe y proposent des produits gourmands venus des quatre coins de la France, mais également quelques spécialités étrangères.

22 avenue de la Libération
Ouvert 7j/7. Dimanche et lundi, de 8h30 à 12h30.
Et du mardi au samedi, de 8h30 à 19h.
Facebook : @Bulles de Provence – Épicerie Fine

Le Bistrot à Huîtres



Carine Perez a ouvert "Le Bistrot à Huîtres", place Gambetta, le 18 juin dernier. *« L'ambiance du village me manquait ; le bar aussi »,* confie celle qui, pendant vingt ans, a tenu "La cabane du pêcheur" avant de sillonner les routes avec son *nomad'bar à huîtres*. Dans un décor inspiré des années 1950 et un esprit "bouillon", le Bistrot met à l'honneur les produits français (huîtres, charcuterie, planches, croque-monsieur…), dans une atmosphère chaleureuse et à petits prix.

1 place Gambetta
Ouvert du jeudi au samedi, de 11h à 15h et de 17h30 à 21h, ainsi que le dimanche de 11h à 15h.
Facebook : @Ostrea Vinum

Le Bureau des Albères



Christèle Loiselier a créé Le Bureau des Albères, pour accompagner les artisans, commerçants, indépendants, professions libérales et petites entreprises dans leur gestion administrative et leur communication. Devis, facturation, suivi de gestion, communication en ligne, création de site internet vitrine ou e-commerce… Christèle propose de nombreux services, à la carte, pour permettre aux chefs d'entreprise de se concentrer sur leur activité.

19 bis avenue du 8 mai 1945 - Le Marasqué 2
Contact : 06 38 90 76 25
contact@lebureaudesalberes.fr
lebureaudesalberes.fr

Grand jeu-concours "La vitrine mystérieuse"

Tentez de gagner la vitrine de Noël

Du 4 au 22 décembre, l'association des commerçants d'Argelès village vous propose de tenter de remporter une vitrine entière remplie de cadeaux. Pour participer, rien de plus simple. Il suffit de venir admirer la vitrine de Noël, installée au n°10 de l'avenue de la Libération, puis de vous rendre chez les commerçants participants pour trouver le prix exact de chaque lot mis en jeu et d'additionner le tout. Déposez ensuite votre estimation dans l'une des urnes installées chez Bulles de Provence (av. de la Libération), la bijouterie Carré d'Or (rue de la République) ou J'habille ma fenêtre (av. de la Libération).
Un tirage au sort parmi les bonnes estimations aura lieu le 23 décembre à 14h, sur la terrasse de la boutique Bulles de Provence. Le lauréat remportera l'ensemble des cadeaux présents dans la vitrine.



Valérie Abès,
Argelès et la mode passionnément

Route nationale (au n°5), la boutique Via Domitia a soufflé cette année ses trente bougies. L'occasion de rencontrer sa créatrice et gérante : Valérie Abès, pétillante Argelésienne qui cultive depuis toujours le goût de la mode et la liberté.

Il est des parcours qui ne suivent pas des chemins rectilignes. Celui de Valérie Abès en est un bel exemple. À l'origine, cette Argelésienne – « *je dois être parmi les derniers bébés nés à la clinique d'Argelès, route de Sorède. Elle a fermé l'année de ma naissance* », raconte-t-elle avec malice – se destinait à la coiffure artistique. Après une formation et quelques expériences professionnelles à Argelès, puis à Elne, elle s'aperçoit que cette voie ne lui correspond pas. « *Je m'ennuyais* », confie-elle.

Passionnée de mode depuis toujours, elle décide alors de se lancer.
Ne connaissant pas le métier, elle prend son courage à deux mains et, du jour au lendemain, monte à Paris, pour arpenter les salons, rencontrer des fournisseurs et voir comment elle peut fonctionner. Ainsi en février 1996, à tout juste 24 ans, Valérie inaugure sa boutique, baptisée "Via Domitia". « *À cet âge-là on ne réfléchit pas trop. Comme je voulais faire du prêt-à-porter italien et que la Via Domitia relie l'Italie à l'Espagne en passant par les Pyrénées-Orientales, c'était parfait* ».

Impossible d'évoquer Via Domitia sans parler de sa mascotte à quatre pattes : un scottish terrier, toujours. Après Margaux, c'est aujourd'hui Mariott qui accompagne Valérie.

Loin des standards et de la fast-fashion

En trente ans, sa boutique est devenue une adresse prisée des amatrices de mode et des vêtements de qualité. Libre et anti-conformiste, Valérie fonctionne au coup de cœur, au feeling pour constituer son dressing. Ici, pas de doublons : une pièce, trois tailles, et c'est tout ! De quoi éviter de retrouver sa tenue sur quelqu'un d'autre lors d'une soirée. Ses clientes sont Argelésiennes, Toulousaines, Montpelliéraines, Parisiennes… Nombreuses ont poussé les portes grâce au bouche-à-oreille, son meilleur média. « *Je suis nulle sur les réseaux sociaux* », reconnaît-elle volontiers. Son truc, c'est le contact, le conseil sur-mesure. Retouches offertes, relooking gratuit, paiement échelonné : Valérie tient à rendre le prêt-à-porter de qualité accessible et regrette que certaines personnes n'osent pas franchir sa porte, imaginant les prix hors de portée.

Depuis trois ans, Via Domitia accueille également un espace dédié aux hommes, « *ça manquait dans le village* », glisse-t-elle.

Et parce que Valérie ne manque jamais d'idées, elle a récemment installé une brocante éphémère dans le local voisin, devenu vacant. Passionnée de décoration et chineuse dans l'âme, elle y voit une occasion de partager une autre facette de ses goûts, mais aussi de mettre une touche de vie en plus dans la rue.

Tribunes libres



Les fêtes de fin d'année approchent, et avec elles le temps des bilans : financier, touristique, mais aussi celui du climat général de notre commune, dans un contexte national particulièrement complexe.

Depuis septembre, les projets suivants ont été finalisés : les jardins familiaux du square de la Maïnada et la Résidence Habitat Jeunes Lucette Pla Justafré ont vu le jour.

2027 verra, elle, l'aboutissement de nombreux projets que nous avons portés lors du précédent mandat. Nous sommes fiers de les voir se concrétiser :

- la cuisine centrale, qui servira des repas préparés sur place en liaison chaude, à partir de produits bio ;
- les cantines scolaires : agrandissement pour l'école de la Granotera, ainsi qu'un chantier de construction lancé en octobre pour l'école Molière ;
- la réfection de la route de Collioure : piste cyclable avec passerelle, végétalisation, trottoirs et réseaux ;
- la réhabilitation du poste de Police municipale, dont les travaux débutent en novembre, pour de meilleures conditions de travail des agents ;
- le crématorium, opérationnel début 2027, qui complétera l'offre départementale pour notre secteur ;
- le terrain de foot à 5, pour une discipline aujourd'hui très prisée.
- …

Ces réalisations sont le fruit du travail engagé par notre équipe. Nous serons attentifs à ce qu'elles soient menées à bien dans l'esprit qui les a fait naître.

En revanche, d'autres dossiers restent à ce jour sans nouvelles : la maison de santé de la plage, la réfection du front de mer, le tiers lieux (réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers), la salle de spectacle (cinéma multiplex)…

Nous attendons de la majorité qu'elle présente enfin son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et qu'elle éclaire les habitants sur ses priorités.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous présentons en avance, tous nos vœux pour la nouvelle année 2027.
Bon Any Nou.

Agnès PONS-FROIDEVAUX,
Sabine MOINX, David TRIQUÈRE,
Didier LAFOND et Christelle GONIN
« Toujours en avant Argelès-sur-Mer ! »

Garder le cap, agir avec responsabilité

Depuis notre élection, en mars dernier, nous sommes vingt-sept élus pleinement mobilisés autour de notre maire, Julie Sanz, pour mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez élus. Nous ne cherchons pas à multiplier les grandes annonces spectaculaires, car gouverner une commune, ce n'est pas faire du bruit à tout prix. C'est prendre le temps de réfléchir, fixer des priorités et agir avec sérieux, cohérence et responsabilité.

Notre engagement : faire d'Argelès une commune agréable à vivre, qui protège son identité, préserve son environnement et place les besoins de ses habitants au cœur de son action. Ainsi, depuis juin, nous avons développé des permanences mensuelles d'élus dans divers lieux de la commune, afin d'être au plus près de vous et à votre écoute. Les conseils de quartier, véritables outils de concertation et de participation citoyenne, seront également installés avant la fin de l'année, un appel à candidature est en cours.
Parmi nos dossiers prioritaires figure la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document déterminant pour l'avenir de notre commune. Il ne s'agit pas de laisser l'urbanisation évoluer selon des opportunités ponctuelles, mais de décider de notre développement et protéger durablement les espaces naturels et agricoles, essentiels à notre qualité de vie. Cette révision prendra plusieurs années, avec études et procédures réglementaires, car elle doit répondre aux enjeux d'urbanisme, d'aménagement, de prévention des risques et de bien vivre à Argelès pour des décennies.

Cependant nous n'attendrons pas la fin de cette longue procédure de révision pour engager rapidement des modifications du PLU actuel afin de protéger au mieux habitants et environnement contre les dérives d'une urbanisation non maîtrisée. Nous comprenons votre inquiétude face à certaines constructions qui ne respectent pas cette vision harmonieuse. Comme vous, nous héritons de cette situation et avons la volonté d'y apporter des évolutions concrètes.

Nous adoptons également une gestion financière responsable. Après des années d'investissements surdimensionnés, il est nécessaire de retrouver un rythme de dépenses plus mesuré, en veillant à l'équilibre des finances communales. Ce choix n'est ni un renoncement ni une absence d'ambition, mais une démonstration de responsabilité. L'argent public, celui des contribuables, doit être dépensé avec discernement, en ciblant les actions utiles, proportionnées aux capacités de la commune et qui améliorent concrètement votre quotidien.

Notre priorité est claire : moins de dépenses engagées par réflexe, plus d'attention portée aux services, à l'entretien, à la proximité et à la qualité de vie. Une commune se mesure aussi à sa capacité à répondre aux préoccupations quotidiennes, à maintenir des services publics de qualité et à préserver son cadre de vie.

Nous savons que les résultats de ce travail ne seront pas toujours immédiatement visibles. Mais nous préférons la solidité des décisions à leur mise en scène, la cohérence dans la durée aux annonces sans lendemain.

Notre majorité reste fidèle à ses engagements. Nous avançons avec une ambition intacte et la conviction que bien gérer aujourd'hui, c'est donner à Argelès les moyens de rester fidèle à son identité et de préparer sereinement son avenir.

Le groupe «Nouveau Cap pour Argelès»

Julie SANZ, Patricia NADAL,
Henri MILEUR, Claudine JUSTAFRE,
Mathieu MARTEL, Laetitia MORENO,
Marc HUGONNET,
Alexandra COLOME-ISNARD,
Philippe KERAUFFRET, Evelyne BABILON,
Bernard DUCASSY, Sylviane CONCAS,
Sébastian MIRA, Valérie OGER,
François ROUS, Nathalie BAS,
Jean-Michel LEBRUN, Nathalie FAVRE
Cyril JANIN, Claudine LAVAIL, Grégory
LAVOIR, Isabelle VILAREM,
Frédéric PUJOL, Audrey LAMIDEL,
Christophe ARPAILLANGE,
Alexandra FAUCONNET, Luc JUAN,
Marc HERCHUELZ.

ARGELÈS-SUR-MER



CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

SAMEDI 16 JANVIER À 16H

ESPACE JEAN CARRÈRE

argelès sur-mer la naturelle

ville-argelessurmer.fr